

## JEAN COCHON-DUPUY

Parmi les personnalités ayant fortement marqué l'histoire de Rochefort à ses débuts, soit pour les hautes fonctions qu'elles ont exercées, soit par leurs œuvres, l'une des plus méconnues assurément est celle de Jean Cochon-Dupuy. Pourtant, tout jeune, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>, il jouissait déjà d'une certaine notoriété puisque le père Arcère, dans son histoire de la Rochelle, consacra un grand article à lui et à sa famille, qui était originaire de la ville (Tome II, p. 437 et suivantes).

Il est né en 1674 à Niort où son père exerça la médecine. Après des études classiques, il s'inscrit à la faculté de médecine de Toulouse, où il va franchir rapidement les différents grades. En 1698, dans sa vingt-quatrième année, son père lui achète la charge de conseiller et de médecin ordinaire du roi à la Rochelle. Cette charge était tenue par un certain docteur Gallot qui était dans cette ville depuis au moins vingt-cinq ans et qui venait d'être nommé médecin-chef de l'hôpital maritime de Rochefort; ne pouvant plus exercer la médecine civile à la Rochelle, il avait donc vendu sa charge.

Ce qui est étonnant, c'est que dès la première année d'exercice de la médecine, le jeune Cochon-Dupuy va se singulariser par une communication savante, faite à l'Académie des Sciences et non à l'Académie de Médecine, sur une enflure du bas-ventre. Il a pratiqué une autopsie pour retirer la tumeur, cause de cette enflure, qu'on appelle aujourd'hui un kyste ovarien, afin de la décrire minutieusement.

Il est étonnant de constater qu'un médecin de cette époque a des connaissances en chirurgie parce qu'aussi bien les membres de l'Académie de Médecine de Paris que les maîtres de la Faculté estimaient que la médecine était un art libéral purement intellectuel, tandis que la chirurgie, qui exigeait des instruments pour opérer, était un art manuel, indigne, selon eux, d'un médecin, et qu'ils laissaient volontiers à des artisans qu'on appelait chirurgiens-barbiers.

Où ce jeune homme a-t-il acquis des connaissances en chirurgie? J'inclinerais à croire que c'est à Bordeaux où, dès le début du siècle, il y avait parmi les étudiants en médecine des contestataires, qu'on appellerait aujourd'hui des réformateurs ou des rénovateurs. Ceux-ci n'étaient pas d'accord avec leurs maîtres qui assuraient que Galien avait traité de tout en médecine et qu'il n'y avait rien à ajouter à ce qu'il avait écrit. Et nous voyons ces jeunes, une fois leur titre de médecin acquis, rester au sein de la Faculté pour se livrer à des études chirurgicales, en profitant, bien entendu, des connaissances des plus anciens.

J'ai donc la conviction que le jeune Cochon-Dupuy a fait de même à Toulouse. Mais, comme ces notions de chirurgie ne s'acquièrent pas en quelques mois, il n'a pu en acquérir que de rudimentaires. J'ai insisté sur cette anecdote parce que Cochon-Dupuy, qui n'a que des connaissances limitées en chirurgie, est pourtant celui qui créera la première école de chirurgie navale en France et dans le monde.

En 1704 il s'inscrit à l'hôpital maritime de Rochefort avec le titre de chirurgien entretenu, ce qui veut dire qu'il est sous les ordres de Gallot qui est donc alors le médecin-chef. Il lui succédera en 1712, après la mort de ce dernier. Il faut bien dire qu'entre 1704 et 1712, pendant huit années, nous n'avons que des renseignements vraiment sans intérêt, concernant ses activités professionnelles en dehors de l'hôpital. Ce n'est qu'à partir de 1712 qu'il va montrer son génie. Nul mieux que lui en effet ne connaît la carence des services de santé navale, en particulier sur les navires de guerre; ce service est assuré par ceux que l'on appelle les chirurgiens navigants, qui sont recrutés parmi les chirurgiens-barbiers. Or de très nombreux documents provenant de sources diverses nous montrent que ces chirurgiens-barbiers n'ont que des connaissances extrêmement limitées en chirurgie et encore plus en médecine.

Je donnerai un exemple : il s'agit d'un acte notarié de 1680 que je résume. Un sieur Le Juif, chirurgien de Paris, prêt à s'engager sur le navire de guerre *la Perle*, déclare qu'il ne connaît pas les drogues et plantes qui se trouvent dans le coffre de pharmacie du bord et que, conformément à l'ordonnance de "Monseigneur Demuin" - l'intendant qui a précédé Bégon -, il consent à prendre à son

service un garçon apothicaire qui, lui, connaît les doses et prescriptions, et à partager ses maigres honoraires avec ce jeune confrère. Ainsi donc, en 1680, un chirurgien de Paris, pourtant la maîtrise la plus réputée de France, reconnaît franchement qu'il ne connaît pas les drogues qu'il est chargé de distribuer pour soigner les malades; et on s'aperçoit avec stupeur que c'est un garçon apothicaire qui va être le médecin à bord d'un navire de guerre qui pourra comporter plusieurs centaines d'hommes, passagers, équipage et souvent soldats!

En 1715 Cochon-Dupuy adresse à Jérôme Phelippeau de Pontchartrain un long mémoire où il trace un tableau très sombre de la situation et où il préconise comme remède de donner des cours de chirurgie à de jeunes chirurgiens-barbiers pendant un an, au sein de l'hôpital maritime de Rochefort. Louis XIV décède, le ministère de la Marine est supprimé, remplacé par un Conseil de Marine qui va répondre et donner une suite favorable à la demande de Cochon-Dupuy; mais, pour des questions budgétaires, il limite à six le nombre des élèves auxquels il accorde la « ration », c'est-à-dire la nourriture. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Cochon-Dupuy accepte de faire ses cours à six élèves mais, malgré le travail intensif auquel il soumet ses étudiants, il s'aperçoit au bout d'un an que les résultats sont insuffisants et qu'il faudrait au moins trois ans pour acquérir des connaissances anatomiques assez poussées pour pouvoir faire des opérations importantes. C'est alors que, dans son esprit, naît un projet beaucoup plus ambitieux, celui d'une école de chirurgie navale de trois ans, et une opportunité se présente en 1720, c'est-à-dire cinq ans plus tard. Il a en effet un ami qui connaît des membres du Conseil. Il faut dire que ce Conseil de Marine est composé de chefs d'escadre en retraite qui connaissent parfaitement les défauts de la marine et en particulier le service de santé sur les navires de guerre, dont tout le monde se plaint. Il n'aura donc aucune peine à convaincre son auditoire. Et après six jours de voyage à l'aller et autant au retour, il revient à Rochefort, ayant obtenu des crédits pour un amphithéâtre, une salle de dissections, une autre pour les plantes médicinales et une troisième pour conserver les pièces anatomiques nécessaires à l'instruction des élèves.

J'irai simplement aux résultats : si l'on jette un coup d'œil sur le coffre de pharmacie qu'emportent des jeunes chirurgiens, on a la certitude qu'ils sont capables de faire au moins une amputation, ce qui suppose déjà une connaissance approfondie de l'anatomie des membres. Reconnaisant les bienfaits de cette école, le Conseil de Marine augmentera progressivement le nombre des élèves qui atteindra trente en 1740, et il ressentira la nécessité de créer une nouvelle école, pour le Levant, à Toulouse, basée sur les mêmes principes que l'école de Rochefort, et trois ans plus tard ce sera le tour de Brest d'être doté d'un semblable établissement. Cette école de Rochefort est la première au monde; elle a devancé de trente années les premières écoles anglaises, hollandaises ou allemandes.

Il y eut bien d'autres progrès ensuite, mais Cochon-Dupuy a un autre titre de gloire, c'est celui d'avoir demandé et obtenu la création d'un jardin botanique à Rochefort, pour y acclimater et y multiplier des plantes. Au début des difficultés se sont élevées car les capitaines auxquels on demandait de rapporter des plantes tropicales n'avaient aucune connaissance en botanique. On est cependant arrivé progressivement à avoir des plantes qui présentaient un réel intérêt. Nous citerons le mûrier multicaule, une espèce que ne connaissaient pas les éleveurs du ver à soie en France et qu'ils ont adoptée en raison de ses qualités. Il y avait l'arbre à pain qui a été distribué ensuite dans ce qu'on appelait l'île de Cayenne, c'est-à-dire la Guyane française, et enfin il y a eu les caféiers qui ont été multipliés aux Antilles.

Cochon-Dupuy est mort en 1757, après avoir reçu des lettres de noblesse de Louis XV. Ses successeurs ont été son fils Gaspard puis un parent, Cochon-Duvivier. Mais alors que ce dernier est connu de tous les Rochefortais parce qu'on a donné le nom d'une rue passante à ce personnage qui n'était qu'un simple notable, Cochon-Dupuy, qui avait les nombreux titres de gloire dont j'ai parlé, s'est vu gratifier d'une petite place publique qui vient d'être désaffectée d'ailleurs et intégrée dans un parking nouveau au nord du château d'eau. Je formulerais seulement le souhait que ce parking porte le nom de Cochon-Dupuy et qu'une petite plaque, comme c'est l'usage à Rochefort, rappelle les titres de gloire de ce grand homme.

Camille Gabet